

## **ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

Mardi 20 mars, à 19 h 30  
Centre culturel de Pierrefonds, Grande salle  
13850, boul. Gouin Ouest

<b>PRÉSENCES</b>	<b>ABSENCE</b>
M. Alex Norris, président Arrondissement du Plateau-Mont-Royal  M. Philippe Roy, vice-président Ville de Mont-Royal  M. Abdelhaq Sari, vice-président Arrondissement de Montréal-Nord  M. John Belvedere Ville de Pointe-Claire  Mme Josefina Blanco Arrondissement du Plateau-Mont-Royal  Mme Michèle Flannery Arrondissement de Lachine  M. Luc Gagnon Arrondissement de Verdun  Mme Julie-Pascale Provost Arrondissement de Lachine  M. Jacques Mercier Représentant du gouvernement	Aucune.

### **1. Ouverture de l'assemblée**

Le président, M. Alex Norris, également conseiller associé à la sécurité publique au comité exécutif, déclare la séance ouverte à 19 h 30, remercie le maire de l'arrondissement, M. Jim Beis, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et présente les membres de la Commission de la sécurité publique.

M. Norris salue la présence de Mme Nathalie Goulet, responsable de la Sécurité publique au comité exécutif de la Ville de Montréal, des responsables du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM), M. Bruno Lachance et Mme Louise Bradette, et de plusieurs élu.es. Il présente brièvement le déroulement proposé pour cette séance.

M. Norris rappelle que la commission siégera dorénavant plus souvent dans en séances publiques, lesquelles seront systématiquement webdiffusées. Il précise que la période de questions devrait permettre à chacune des personnes inscrites sur la liste d'intervenir lors de la période de questions et de commentaires et que les élu.es dans la salle pourront intervenir si le temps le permet.

Il précise que c'est une première pour la CSP de siéger à l'extérieur de l'hôtel de ville. Il invite les citoyens à formuler leurs commentaires à la commission afin d'améliorer la formule pour les futurs événements de ce type. Il rappelle que cette soirée a pour objectif de procéder à une reddition de comptes à la population à la suite des inondations de 2017, notamment en vue d'améliorer l'intervention de la Direction de la

sécurité civile lors d'autres événements de ce type. Le président de la commission témoigne de la sympathie de la commission à l'endroit de l'ensemble des sinistrés. Il annonce que le déroulement de la séance se fera à la fois en français et en anglais en raison du statut d'arrondissement bilingue de Pierrefonds-Roxboro.

## **2. Adoption de l'ordre du jour**

Le président propose de procéder à l'adoption de l'ordre du jour. M. Philippe Roy, vice-président de la Commission, propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est appuyée par M. Abdelhaq Sari, également vice-président de la commission.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

## **3. Présentation du Rapport d'événement et de rétroaction – Inondations 2017**

Le président invite le Directeur du SIM et coordonnateur de la sécurité civile de l'agglomération de Montréal, M. Bruno Lachance, à prendre la parole.

M. Lachance salue le président, les commissaires et le public, puis rappelle en guise d'introduction que ces événements ont été les plus importants depuis le verglas de 1998. Il ajoute que 2 000 ressources, employés et intervenants de diverses organisations, ont été déployées sur le terrain, sans compter l'appui des forces armées canadiennes.

M. Lachance ajoute que le rapport de rétroaction et les recommandations visent à rendre l'agglomération plus résiliente advenant que d'autres événements de ce type surviennent. Il précise également que différentes actions, dont notamment la mesure des limites réelles des eaux captées et l'identification des résidences et des infrastructures plus vulnérables, ont été menées. Il indique que d'autres actions sont à venir, notamment la cartographie des zones inondables.

M. Lachance présente les membres de son équipe et cède la parole à Mme Bradette, Directrice de la Sécurité civile et de la résilience, qui est chargée de présenter le rapport.

Mme Bradette remercie M. Lachance, salue le président et les commissaires. Elle mentionne que le rôle de la Sécurité civile consiste à accompagner l'agglomération de Montréal dans son état de préparation pour faire face aux sinistres en s'assurant de l'avancement de la connaissance des risques sur le territoire et en assistant les arrondissements et les villes liées dans le processus de préparation des plans locaux de mesures d'urgence.

Elle présente ensuite les membres de son équipe et précise que Montréal souhaite tirer des leçons des inondations de 2017, qui représente le sinistre le plus important des 20 dernières années, et ce, dans l'objectif d'améliorer son état de préparation. Elle ajoute que c'est dans cet objectif que Montréal a entrepris une démarche transversale en vue d'atténuer, voire d'éviter les sinistres, et précise que la réponse en situation de mesures d'urgence doit être gérée de manière partagée, et ce tant par la population que par la Direction de la sécurité civile.

Un bref retour sur les événements illustre que la vigie effectuée sur le niveau de précipitations printanières et les niveaux et débits des principaux cours d'eau a permis de déclencher l'état d'alerte dans un premier temps, puis l'état d'urgence. Mme Bradette survole les différents impacts du sinistre à l'égard des trois aspects suivants :

- Humains : 1100 sinistrés / 430 résidences inondées et 36 familles toujours hébergées à l'hôtel ;
- Infrastructures : 9,7 km<sup>2</sup> de zone inondée, 42 commerces et nombreuses rues et ponts fermés, fermeture d'écoles et de garderies, fermeture d'un poste de quartier et d'une caserne et relocalisation de la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro;
- Financiers : 8, 014 millions \$.

En guise de synthèse de son bilan, Mme Bradette fait état des points positifs et des éléments à améliorer comme suit :

Points positifs

- Déploiement rapide de la structure de sécurité civile ;
- Mise en place des centres d'opérations d'urgence en arrondissement;
- Dévouement et implication du personnel.

Points à améliorer

- La gestion du territoire et des infrastructures dans les zones inondables ;
- L'arrimage des structures de coordination;
- Les communications destinées aux citoyens;
- La capacité d'anticiper les niveaux hydrologiques et les impacts associés.

À cet effet, elle expose les différentes recommandations qui découlent de cette analyse :

**RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE PRÉVENTION**

*Bonifier la connaissance des risques :*

- Coordonner la révision de la cartographie des zones inondables;
- Élaborer une méthodologie avec les partenaires;
- Finaliser les cotes de crue;
- Développer une cartographie de risque évolutive permettant de quantifier la vulnérabilité des secteurs et d'identifier des solutions d'adaptation.

*Entreprendre une planification stratégique, sur les méthodes de mitigation, les normes de construction résilientes et les infrastructures vertes, qui intègre :*

- une évaluation de la pertinence et de la faisabilité d'une planification cohérente et concertée de digues permanentes;
- une revue des méthodes et solutions privilégiées à l'international;
- une évaluation des impacts environnementaux des mesures répertoriées;
- un plan d'action intégré de mise en œuvre cohérent avec les enjeux hydrologiques, environnementaux et sociaux.

*Réduire les risques par une planification stratégique du territoire :*

- Définir une vision de l'aménagement en plaine inondable et identifier des solutions à long terme reflétant le risque présent;
- Assurer un partage d'expertise visant à réduire la vulnérabilité des réseaux et infrastructures essentielles.

*Réduire la vulnérabilité et accentuer l'état de préparation des citoyens et citoyens corporatifs :*

- Poursuivre les efforts afin d'accroître l'état de préparation des citoyens;
- Soutenir et bonifier l'état de préparation des citoyens corporatifs.

**RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE D'INTERVENTION**

*Bonifier nos plans d'urgence et notre préparation :*

- Réviser le Plan de sécurité civile de l'agglomération de Montréal;
- Optimiser la coordination des opérations d'urgence sur les sites de sinistres;
- Assurer l'imputabilité des gestionnaires quant à l'état de préparation de leur mission.

*Améliorer la planification opérationnelle :*

- Révision du Plan particulier d'intervention d'inondations;
- Revoir les mécanismes d'anticipation des niveaux et débits d'eau;

- Clarifier les responsabilités en phase de rétablissement;
- Bonifier les procédures d'inspection et de réintégration des domiciles lors d'inondations;
- Bonifier le plan de mise en œuvre de digues temporaires.

*Bonifier les communications aux sinistrés :*

- Élaborer un plan de communication spécifique lors d'inondations;
- Établir une stratégie permettant de répertorier les personnes vulnérables;
- Élaborer une approche pour la gestion des besoins et offres en dons et en bénévolat;
- Assurer une redondance du service 311;
- Assurer la couverture du service 311 pour l'ensemble du territoire de l'agglomération.

*Bonifier le support offert aux organisations :*

- Mettre en place un plan de relève des effectifs dès le début de l'événement;
- Favoriser le partage des ressources entre les services, les arrondissements et les villes liées.

Mme Bradette expose ensuite les grandes lignes du plan d'action qui répond à ce diagnostic et aux recommandations présentées. Elle précise que certaines des actions s'étalent jusqu'en 2020.

En terminant, Mme Bradette précise que les actions ci-dessous sont en cours :

*Révision et développement de la cartographie :*

- Cartographie des zones inondées à partir des données de l'année dernière;
- Production des nouvelles cotes de crue.

*Plan de mise en œuvre de digues temporaires :*

- Planifier une meilleure coordination de la mise en place des digues selon les secteurs et les niveaux;
- Évaluer et analyser les différents équipements alternatifs;
- Mettre en place d'une unité mobile d'intervention rapide par le SIM.

*Plan de communication développé spécialement pour les inondations :*

- Mise en place d'une campagne de prévention et de sensibilisation;
- Campagne porte-à-porte des secteurs inondés et distribution de documents informatifs par les agents de prévention du SIM (avril 2018);
- Développement de nouvelles stratégies de communication pour rejoindre les citoyens une fois l'inondation en cours, ex.: kiosque, présence dans les lieux publics, etc.

En conclusion, Mme Bradette explique qu'en raison des changements climatiques, qui vont s'intensifier au cours des prochaines années, il importe d'apprendre de nos expériences et de mettre en place des mesures qui permettront de prévenir et de réduire les impacts des crues.

**4. Période de questions et commentaires des commissaires**

M. Norris précise le fonctionnement des périodes de questions, qui débiteront par la période réservée aux commissaires, qu'il invite à être concis afin de réserver le plus de temps possible au public, puisque 42 personnes se sont inscrites pour prendre la parole.

M. Norris invite à tour de rôle les commissaires à intervenir.

Commissaires	Questions / Commentaires des commissaires
Mme Michèle Flannery	Remercie le SIM pour l'analyse présentée / Demande des précisions concernant le Plan particulier d'intervention.

Mme Josephina Blanco	Demande d'évaluer le niveau de maîtrise en matière de gestion des risques.
M. Philippe Roy	Salue les personnes présentes ainsi que l'initiative du président de la CSP de se déplacer à l'extérieur de l'hôtel de ville de Montréal pour rencontrer la population sur le terrain / Remercie le SIM pour la présentation / Demande comment s'annonce le printemps 2018.
M. Luc Gagnon	Demande si les installations publiques peuvent être mieux protégées à l'avenir pour éviter des fermetures.
M. Jacques Mercier	Préfère laisser son temps de parole au public.
Mme Julie-Pascale Provost	Demande si des leçons ont été tirées par rapport à la décision de ne pas forcer l'évacuation de l'Île Mercier.
M. Abdelhaq Sari	Remercie le président de la Commission pour son initiative et le maire d'arrondissement pour son accueil / Note une ambiguïté à la page 17 du rapport / Demande si la nouvelle cartographie devant permettre d'identifier les zones inondables aura des impacts sur les coûts des assurances des propriétaires.
M. Alex Norris	Demande des précisions concernant la page 26 de la présentation sur les processus de recours au service de l'Armée canadienne par l'intermédiaire du ministère de la Sécurité publique.

### 5. Période de questions et commentaires du public

M. Norris précise le fonctionnement de la période de questions du public et appelle les intervenants à être concis, puisque 42 personnes se sont inscrites pour intervenir. Pour cette raison également, le nombre de questions est limité à une par personne.

Citoyens	Questions / Commentaires du public
Mr Tausiif Bhatti	Expose les conséquences de la lourdeur des processus administratifs concernant sa demande de permis de reconstruction / Ajoute qu'il est en attente depuis près d'un an et qu'il vit toujours à l'hôtel avec sa famille.
Mr Klaus Bodnik	Demande s'il est prévu de changer les pompes de la station de pompage, vieilles de 40 ans, à proximité de son domicile inondé, sur la 5 <sup>e</sup> Avenue Nord à Roxboro.
Mrs Martha Bond	Demande comment un projet de construction d'un immeuble à condos de plusieurs étages peut être envisagé aux abords de la rivière des Prairies et avoir passé l'étape du CCU la semaine dernière.
Mr James Bond	Fait valoir l'importance de communiquer aux citoyens les risques d'inondation identifiés dans le cadre de la vigie des niveaux des cours d'eau effectuée par la Direction de la sécurité publique / Souhaite que ces informations soient diffusées sur le site internet de la Ville de Montréal dorénavant.
Mrs Helen Bunyin	Dit qu'elle n'a reçu aucune compensation à ce jour, bien qu'elle ait reçu son permis de construction de l'arrondissement.
Mme Lucia Cantore	Est d'avis que les problèmes d'égout sur sa rue n'ont pas été réglés et que, par conséquent, elle s'attend à un nouveau sinistre cette année / Suggère que la Ville procède à une amélioration globale de ses réseaux d'égouts.

M. Daniel Charbonneau	Se dit extrêmement choqué que des citoyens attendent encore à ce jour leur indemnisation, que des familles vivent à l'hôtel et que ce soit la première fois en 10 mois que les autorités publiques prennent le temps de les écouter / Déploire l'absence de coordination des différents intervenants dans la gestion des inondations.
Représentant de M. Alexandre Dannel	Demande s'il est prévu que la Ville se coordonne avec l'AMT en vue d'améliorer son état de préparation en cas d'inondation.
Mr Austin DeSouza	Demande si l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro a vraiment appris de cette expérience / Précise qu'il habite l'arrondissement depuis 1971, a vécu les inondations de 1972 et qu'il était membre d'un comité citoyen qui s'opposait à la construction sur les plaines inondables / Ajoute qu'il s'explique mal que plusieurs gratte-ciels aient été construits sur ces terrains depuis les 20 dernières années.
Mme Maria Dias	Se dit préoccupée par l'impact des changements climatiques et plaide pour de meilleures interventions des élus municipaux afin de protéger les espaces verts, lesquels permettent de mieux résister aux impacts des crues printanières.
Mme Francine Doyon	Se réjouit de la tenue d'une séance publique / Considère que le nombre de recommandations est énorme / Déploire le manque de progrès concrets concernant l'état de préparation de la Ville en vue de prochaines inondations.
Mr Edward Kaufman	Demande si la Ville a le pouvoir de contrôler l'ouverture de la digue du Barrage de Carillon.
Mme Justine McIntyre	Note la grande qualité du rapport et se réjouit de la prise de conscience de la situation des changements climatiques / Commente les problèmes de communication vécus durant les inondations / Suggère que le centre d'aide multiservice puisse servir de centre de rassemblement et de diffusion de l'information à la population concernée lors de crises ultérieures / Suggère aussi qu'un bilan rapide puisse être fait à l'avenir pour recevoir les préoccupations de la population touchée et éviter les débordements dans les rencontres des instances.
Mrs Paula Hawa, Mairesse de Sainte-Anne-de-Bellevue	Mentionne que la Ville de Sainte-Anne a été très durement touchée par les inondations / Mentionne que les leçons tirées ont été très différentes / Insiste sur l'importance d'avoir un plan local d'intervention d'urgence, qui soit mis à jour et testé chaque année / Ajoute que le plan de communications et les mesures doivent être mis de l'avant localement.
M. François Richard	Mentionne qu'il ne peut toujours pas vivre dans son condo en raison des moisissures au sous-sol / Précise que la Croix-Rouge a mis fin à son hébergement temporaire.
Mr Gareth Richardson, Président de la Coalition verte	Mentionne qu'il milite en faveur de la protection des espaces verts depuis 30 ans / Demande des précisions sur la section 4.3 du rapport concernant les mesures de protection des infrastructures vertes / Souhaite que la commission reconnaisse l'importance de préserver les espaces verts, notamment les milieux humides comme mesures de protection face aux inondations / Suggère que des milieux humides puissent même être reconstitués, comme moyen de mitiger les conséquences anticipées des changements climatiques, comme cela se fait en Europe / Est d'avis que la Ville accuse du retard dans la protection de ses espaces verts.

M. François Roussel	Mentionne qu'il est préoccupé par le fait que la rivière à l'Orme est venue tout près de sortir de son lit en 2017 et d'inonder le secteur de l'Anse-à-l'Orme dans Pierrefonds-Ouest, là où des projets de développement résidentiel en milieux humides sont actuellement prévus / Demande si l'Administration suivra cette recommandation de préserver ces milieux comme mesure de mitigation des inondations.
Conjoint de Mrs Weena Sehar	Demande qu'un avis soit donné à la population riveraine advenant que la digue de Carillon soit ouverte à nouveau en cas de pluies abondantes, afin que les citoyens se préparent en conséquence.
Mme Édith Simard	Propose qu'un bateau Amphibex, un brise-glace conçu au Québec, puisse être acquis par la Ville, afin de mieux contrôler les débits des cours d'eau au printemps.
M. Steve Beauchamp Regroupement des sinistrés du Québec	Aimerait savoir si la Ville envisage de développer un schéma de sécurité civile à l'échelle de l'Agglomération de Montréal.
Mme Cynthia Ciocca	Veut savoir si la nouvelle cartographie des zones inondables aura un impact sur la valeur des terrains des propriétaires qui ne peuvent pas reconstruire.
Mme Ginette Roy	Souhaite que les communications s'améliorent dorénavant puisqu'elle n'a pas obtenu de suivi suite à un appel logé au 311 lors des inondations.

M. Norris invite les élues et élus dans la salle qui le souhaitent à prendre la parole.

Noms	Questions / Commentaires des élu.e.s
Mme Effie Gianou	Questionne les délais de mise en œuvre des mesures structurales recommandées à la page 17 du rapport, notamment en ce qui concerne le développement de digues permanentes et d'espaces verts / Demande quelles mesures temporaires peuvent être mises en place rapidement en attendant les infrastructures permanentes.

M. Norris permet une toute dernière intervention du public.

Noms	Questions / Commentaires du public
Représentant des sinistrés de L'Île-Bizard et de l'île Mercier	Suggère que, dans le cadre de la gestion de crise, la Ville de Montréal, à l'exemple du Bureau de rétablissement de la Ville de Rigaud, puisse prendre en charge les personnes sinistrées.

## 6. Levée de la séance

Avant de proposer la levée de l'assemblée, le président de la Commission, M. Alex Norris, remercie Mme Louise Bradette et M. Bruno Lachance pour la présentation du rapport, les secrétaires recherchistes pour la coordination de cette assemblée, les fonctionnaires de l'arrondissement de Pierrefonds-Roxboro pour l'accueil de cette séance publique ainsi que les techniciens qui l'ont rendue possible.

En terminant, M. Norris mentionne que toute la documentation relative à ce dossier est déposée sur le site de la Commission de la sécurité publique et que les questions des

citoyens peuvent être acheminées à la Direction de la sécurité civile, dont il rappelle l'adresse électronique.

Le président propose la levée de l'assemblée. La proposition de lever l'assemblée est faite par M. Philippe Roy et appuyée par M. Abdelhaq Sari.

Le président lève la séance à 22 h 15.

**ADOPTÉ LE :** 22 MAI 2018

« *original signé* »

---

Alex Norris  
Président

« *original signé* »

---

Linda Lajeunesse  
Secrétaire recherchiste